

ÉTAT DE SANTÉ

SANTÉ MENTALE

Taux de mortalité par suicide (2013 à 2017)

Mise à jour Août 2020

DÉFINITION

Nombre : Nombre annuel moyen de décès par suicide survenus chez les résidents d'un territoire donné au cours d'une période donnée.

Taux pour 100 000 : Rapport pour une période donnée du nombre annuel moyen de décès par suicide survenus chez les résidents d'un territoire donné au cours d'une période donnée, à la population totale du même territoire au milieu de la même période, multiplié par 100 000. Le taux est ensuite ajusté selon la méthode de standardisation directe avec la population du Québec de 2011 comme population de référence.

SOURCE

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, fichier des décès, 2013 à 2017, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

NOTE

Les données de 2013 à 2017 excluent les événements de résidents québécois survenus en Ontario. Ces décès représentent moins de 1 % de l'ensemble des décès survenues au Québec pour ces années. Cette situation entraîne une sous-estimation de l'ensemble des décès pour quelques régions.

Taux de mortalité par suicide selon le sexe (2013 à 2017)

Territoires	Sexes réunis		Hommes		Femmes	
	N. moy/an	Tx moy/an / 100 000	N. moy/an	Tx moy/an / 100 000	N. moy/an	Tx moy/an / 100 000
MRC de Témiscamingue	3	23 *	2	29 *	1	17 **
Ville de Rouyn-Noranda	9	22 ♦	7	35 ♦	2	8 **
MRC d'Abitibi-Ouest	6	29 *	6	54 *	<1	2 **
MRC d'Abitibi	5	19 *	4	30 *	1	9 **
MRC de la Vallée-de-l'Or	10	23 ♦	7	32 *	3	14 *
Abitibi-Témiscamingue	33	23 ♦	26	35 ♦	7	10 *
Québec	1 118	14	840	21	278	7

N. moy/an

Nombre annuel moyen

Tx moy/an /100 000

Taux annuel moyen ajusté pour 100 000 personnes

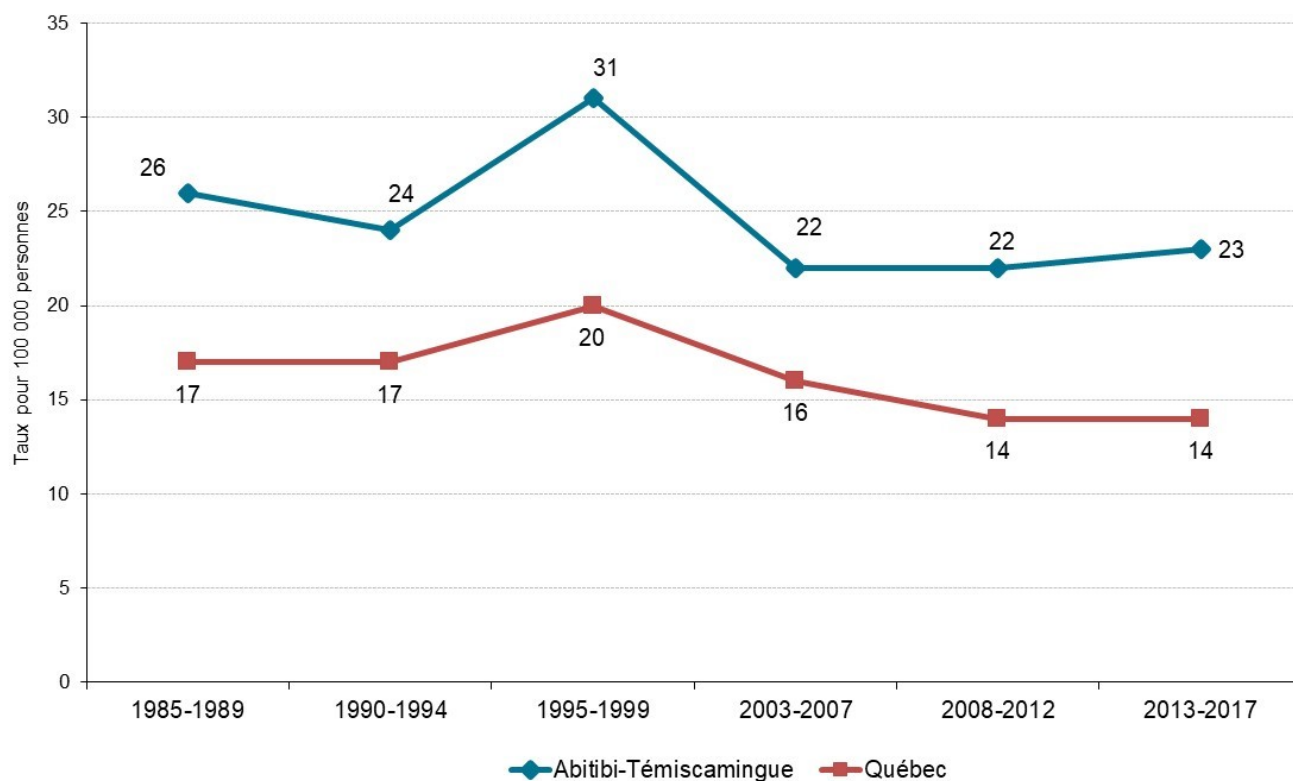
* Attention, estimation de qualité moyenne

** Estimation peu fiable en raison de la trop grande variabilité du taux

♦ Situation plus défavorable que celle du reste du Québec (différence statistique significative)

Pour plus de détails, consultez le fascicule [Le suicide en Abitibi-Témiscamingue](#)

ou encore le document [La mortalité par suicide au Québec : 1981 à 2017 \(INSPQ\)](#)

ÉVOLUTION DANS LE TEMPS**Taux de mortalité par suicide, sexes réunis,
Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1985-1989 à 2013-2017****SOURCE**

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, fichier des décès, 1985 à 2017, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

FAITS SAILLANTS

Dans la région, le taux de mortalité par suicide a diminué du milieu des années 1990 jusqu'au début 2000. Il est demeuré stable par la suite, se situant entre 22 et 23 décès pour 100 000 personnes. Au Québec, le taux a également fléchi à partir de 1995. Il est resté stable au cours des 10 dernières années disponibles, avec un taux de 14 pour 100 000. Le taux régional demeure significativement supérieur à celui du reste du Québec.